

Communiqué de presse
– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

Borex affiche un résultat net record de 115 M\$ en 2023 et accroît sa flexibilité financière avec près de 550 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés¹ pour soutenir sa croissance

Faits saillants

Résultats financiers

- **Hausse significative des résultats au quatrième trimestre et atteinte de résultats records pour l'exercice 2023**
 - Hausse principalement attribuable à la forte production des parcs éoliens et aux mises en services en France ainsi qu'à l'intégration des parcs éoliens acquis aux États-Unis à la fin 2022.
 - BAI(A)² de 202 M\$ (229 M\$ en Combiné¹)³ au T4-2023 et de 578 M\$ (675 M\$) pour l'exercice 2023, en hausse de 28 % (32 %) et 15 % (22 %) sur les périodes correspondantes en 2022.
 - Résultat d'exploitation de 98 M\$ (119 M\$) au T4-2023 et de 226 M\$ (306 M\$) pour l'exercice 2023.
 - Résultat net de 58 M\$ au T4-2023 et de 115 M\$ en 2023 comparativement à une perte nette de 7 M\$ au T4-2022 et un résultat net de 8 M\$ en 2022.
- **Flux de trésorerie discrétionnaires¹ records de 179 M\$ en 2023 et augmentation de la flexibilité financière pour financer la croissance**
 - Flux de trésorerie discrétionnaires¹ de 90 M\$ au T4-2023 et de 179 M\$ pour l'exercice 2023, en hausse de 13 M\$ et 12 M\$ sur les périodes correspondantes en 2022.
 - Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 107 M\$ au T4-2023 et de 496 M\$ pour l'exercice 2023.
 - Augmentation de 100 M\$ de la facilité de crédit rotatif et prolongation du terme jusqu'en 2028. Augmentation de 150 M\$ de la facilité de lettres de crédit garantie par EDC.
 - Borex dispose de 547 M\$ de liquidités disponibles et financements autorisés² au 31 décembre 2023, soit 155 M\$ de plus qu'au trimestre précédent.

Développement et construction

- **Avancement des projets sécurisés, en construction ou prêts à construire selon les échéanciers prévus**
 - Mise en service de 2 parcs éoliens totalisant 27 MW en France et ajout au chemin de croissance de 2 projets totalisant 29 MW en France ainsi qu'un projet de 133 MW en Amérique du Nord.
 - Projet Apuiat de 200 MW au Québec, détenu à 50% par Borex : travaux en cours, mise en service prévue fin 2024.
 - Parc éolien Limekiln de 106 MW en Écosse : début des travaux en octobre 2023, mise en service prévue fin 2024.
 - Projets de stockage de 380 MW en Ontario : contrats d'approvisionnement de batteries signés fin 2023, mises en service prévues en 2025.
- **Ajout de 454 MW au stade préliminaire du portefeuille de projets**
 - 325 MW pour un projet éolien et un projet de stockage en Amérique du Nord
 - 129 MW pour cinq projets solaires et deux projets éoliens en Europe.

Montréal (Québec), le 1er mars 2024 - Borex inc. (« Borex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce une hausse significative de ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice 2023.

« Nous sommes très fiers d'annoncer une progression de 22 % de notre BAI(A) combiné et la génération de flux de trésorerie discrétionnaires¹ de 179 M\$ pour l'exercice 2023. Ponctué de défis importants pour notre industrie, cette année nous a permis d'afficher des résultats records à plusieurs niveaux et de nous démarquer avec une croissance durable, portée par notre agilité et notre discipline. Cette croissance est principalement attribuable à l'acquisition d'actifs éoliens aux États-Unis et aux mises en service réalisées en France. Le dernier trimestre a également bénéficié d'une bonne disponibilité énergétique à la suite d'optimisation de la maintenance et de conditions de vent plus favorables en France ainsi que d'une gestion serrée des coûts mise en place par l'entreprise. Je tiens à remercier les équipes de Borex pour leur engagement et pour les avancées significatives réalisées cette année », a déclaré le président et chef de la direction de Borex, Patrick Decostre.

¹ Le Combiné, les flux de trésorerie discrétionnaires et les liquidités disponibles et financements autorisés sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

² Le BAI(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

³ Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.

Concernant les perspectives de Boralex, M. Decostre a ajouté : « Au cours des prochains trimestres, nous poursuivons l'avancement de nos projets majeurs en construction, soit Apuiat au Québec et Limekiln en Écosse, dont les mises en service sont attendues au dernier trimestre 2024. Les projets en phase sécurisée, soit Des Neiges au Québec et les projets Hagersville et Tilbury en Ontario, avancent selon les échéanciers prévus. Nous sommes très fiers d'avoir récemment remporté deux projets totalisant 315 MW lors du plus récent appel d'offres éolien d'Hydro-Québec. Ce résultat illustre à la fois notre compétitivité et notre capacité à travailler étroitement avec nos partenaires locaux. Enfin, avec l'ambition de continuer à croître sur l'ensemble de nos géographies, nous avons ces derniers mois soumissionné 525 MW de stockage en Ontario et 240 MW de projets solaires à l'appel d'offres accéléré de l'État de New York. Forts de notre expérience, de notre bilan solide et de notre flexibilité financière, nous avons confiance en notre capacité à exécuter ces différents projets, qui sont bien échelonnés sur les prochaines années. »

Boralex publie également son [Rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise \(RSE\) 2023](#). Parmi les faits saillants, notons l'obtention d'une médaille d'or EcoVadis pour la seconde année consécutive, le dépassement du million de tonnes d'émissions de CO₂ évitées en 2023 – un chiffre ayant presque triplé en comparaison avec 2022 – et l'atteinte de notre cible prévue pour 2025 de 32,5 % de femmes dans des postes de gestion. Par ailleurs, afin de maximiser la transparence et la diffusion d'informations claires sur la stratégie de RSE de Boralex, la Société a réaménagé la section « [Nos engagements](#) » de son site web.

Faits saillants du 4^e trimestre

Pour les périodes de trois mois closes le 31 décembre

	Consolidé				Combiné ¹			
	2023	2022	Variation		2023	2022	Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) ²	1 814	1 619	195	12	2 351	1 814	537	30
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	315	322	(7)	(2)	345	344	1	—
Résultat d'exploitation	98	7	91	>100	119	14	105	>100
BAIIA(A) ³	202	158	44	28	229	173	56	32
Résultat net	58	(7)	65	>100	58	(7)	65	>100
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	37	14	23	>100	37	14	23	>100
Par action (de base et dilué)	0,36 \$	0,14 \$	0,22 \$	>100	0,36 \$	0,14 \$	0,22 \$	>100
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	107	189	(82)	(44)	—	—	—	—
Marge brute d'autofinancement ¹	161	141	20	14	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires ¹	90	77	13	18	—	—	—	—

Au 4^e trimestre 2023, Boralex a produit 1 814 GWh (2 351 GWh) d'électricité, ce qui représente une hausse de 12 % (30 %) comparativement aux 1 619 GWh (1 814 GWh) produits au trimestre correspondant de 2022. En Consolidé, l'augmentation est attribuable aux mises en service de parcs éoliens et solaires et à la bonne performance des sites éoliens comparables en France. En Combiné, la hausse est principalement attribuable à l'intégration des parcs éoliens acquis aux États-Unis à la fin 2022 et aux éléments qui ont contribué à la hausse en Consolidé. La diversification des activités de la Société autant par région que par technologie a permis à Boralex de compenser des conditions de vent défavorables au Canada ce trimestre. Boralex a ainsi terminé le trimestre avec une production totale supérieure de 3 % (1 %) à la production anticipée⁴.

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2023, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élevaient à 315 M\$ (345 M\$), en baisse de 2 % (stable en combiné) par rapport au quatrième trimestre 2022. Le BAIIA(A)³ a atteint 202 M\$ (229 M\$), en hausse de 28 % (32 %) par rapport au quatrième trimestre 2022. Cette croissance est principalement attribuable à l'acquisition d'actifs éoliens aux États-Unis, aux mises en service et à la forte hausse de la production en France ainsi qu'à une gestion serrée des coûts mise en place par l'entreprise. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 98 M\$ (119 M\$), comparativement à 7 M\$ (14 M\$) au trimestre correspondant de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du BAIIA(A) et à la diminution de la dépréciation. Le résultat net s'élève à 58 M\$ comparativement à une perte nette de 7 M\$ au trimestre correspondant de 2022, une amélioration de 65 M\$.

¹ Le Combiné, la Marge brute d'autofinancement et les Flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

² La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et complément de rémunération.

³ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

⁴ La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

Pour les exercices financiers clos le 31 décembre

	Consolidé				Combiné ¹			
	2023	2022	Variation		2023	2022	Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) ²	5 973	5 617	356	6	8 020	6 300	1 720	27
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	994	818	176	21	1 104	893	211	24
Résultat d'exploitation	226	112	114	>100	306	147	159	>100
BAIIA(A) ³	578	502	76	15	675	552	123	22
Résultat net	115	8	107	>100	115	8	107	>100
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	78	30	48	>100	78	30	48	>100
Par action (de base et dilué)	0,76 \$	0,30 \$	0,46 \$	>100	0,76 \$	0,30 \$	0,46 \$	>100
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	496	513	(17)	(3)	—	—	—	—
Marge brute d'autofinancement ¹	445	403	42	10	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires ¹	179	167	12	7	—	—	—	—
	Au 31 déc.	Au 31 déc.	Variation		Au 31 déc.	Au 31 déc.	Variation	
			\$	%			\$	%
Total de l'actif	6 574	6 539	35	1	7 304	7 188	116	2
Emprunts - Solde du capital	3 327	3 346	(19)	(1)	3 764	3 674	90	2
Total emprunts projets	2 844	3 007	(163)	(5)	3 281	3 335	(54)	(2)
Total emprunts corporatifs	483	339	144	42	483	339	144	42

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, Boralex a produit 5 973 GWh (8 020 GWh) d'électricité, ce qui représente une hausse de 6 % (27 %) comparativement aux 5 617 GWh (6 300 GWh) produits lors de la période correspondante en 2022. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits générés par la vente d'énergie et compléments de rémunération s'élevaient à 994 M\$ (1 104 M\$), en hausse de 176 M\$ (211 M\$) ou 21 % (24 %) comparativement aux résultats de la période correspondante de 2022.

Le BAIIA(A) s'est établi à 578 M\$ (675 M\$), en hausse de 76 M\$ (123 M\$) ou 15 % (22 %) par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Le résultat d'exploitation a atteint 226 M\$ (306 M\$), en hausse de 114 M\$ (159 M\$) sur la période correspondante de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du BAIIA(A) et à la diminution de la dépréciation. Au global, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, Boralex a enregistré un résultat net de 115 M\$ (115 M\$), contre un résultat net de 8 M\$ (8 M\$) pour la période correspondante de 2022.

Perspectives

Le Plan stratégique 2025 de Boralex s'articule autour des quatre orientations stratégiques porteuses du plan lancé en 2019 – la croissance, la diversification, la clientèle et l'optimisation – et de six cibles d'entreprise. Les détails de ce plan, qui intègre également la stratégie de responsabilité sociétale de Boralex, se retrouvent dans le rapport annuel de la Société. Les faits saillants des principales réalisations de l'exercice 2023 en lien avec le Plan stratégique 2025 se retrouvent également dans le [Rapport annuel 2023](#), disponible dans la section Investisseurs du site web de Boralex.

Au cours des prochains trimestres, Boralex poursuivra l'exécution des différentes initiatives liées à ce plan, notamment le développement de projets et l'analyse de cibles d'acquisitions ainsi que l'optimisation de la vente d'électricité et des coûts d'exploitation.

Enfin, pour poursuivre sa croissance organique, la Société dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement, selon des critères clairement identifiés, pour un total de 6,8 GW en éolien, en solaire et en stockage.

¹ Le Combiné, la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

² La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et complément de rémunération.

³ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du présent communiqué.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets en développement et en construction de près de 6,8 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedarplus.ca. Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Mesures de performance

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des décisions prises par la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

Mesures financières non conformes aux PCGR			
Mesure financière spécifique	Utilité	Composition	Mesure financière la plus directement comparable en IFRS
Données financières - Combiné (toutes les données financières divulguées)	Pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex.	Résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex Inc. établie selon les IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.).	Données financières respectives Consolidé
Flux de trésorerie discrétionnaires	Pour évaluer la trésorerie générée par les activités d'exploitation et le montant qui sera disponible pour le développement futur ou pour être versé en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise. <i>Cible d'entreprise 2025 du plan stratégique</i>	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », moins (i) les distributions versées aux actionnaires sans contrôle, (ii) les ajouts d'immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation), (iii) les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal; (iv) le capital versé lié aux obligations locatives; (v) les ajustements d'éléments non liés à l'exploitation; plus (vi) les frais liés à la mise en valeur et au développement (de l'état du résultat net).	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation
Marge brute d'autofinancement	Pour juger des liquidités générées par l'exploitation de la Société et de sa capacité à financer son expansion à même ses liquidités.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Mesures financières non conformes aux PCGR - suite

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Utilité</i>	<i>Composition</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	Pour évaluer la trésorerie et les équivalents de trésorerie, en date du bilan, disponibles pour financer la croissance de la Société.	Représentent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, tels que trouvés au bilan, desquels sont exclus les besoins de trésorerie connus à court terme.	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Liquidités disponibles et financements autorisés	Pour évaluer les fonds totaux en date du bilan disponibles pour financer la croissance de la Société.	Résulte de la combinaison des facilités de crédit disponibles pour la croissance et de la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

Autres mesures financières - Total des mesures sectorielles

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
BAIIA(A)	Résultat d'exploitation

Autres mesures financières - Mesures financières supplémentaires

<i>Mesure financière spécifique</i>	<i>Composition</i>
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	Les facilités de crédit disponibles pour la croissance incluent la tranche non utilisée de la facilité de crédit de la société mère, mise à part la clause accordéon, et la tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales qui comprend la tranche non utilisée de la facilité de crédit française ainsi que la tranche non utilisée de la facilité de construction.
Production anticipée	La production que la Société anticipe pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustées, des mises en service et des arrêts prévus et, pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.

Combiné

Le tableau qui suit rapproche les données financières du Consolidé avec celles présentées au Combiné :

(en millions de dollars canadiens)	2023			2022			
	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	
Périodes de trois mois closes le 31 décembre:							
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	1 814	537	2 351	1 619	195	1 814	
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	315	30	345	322	22	344	
Résultat d'exploitation	98	21	119	7	7	14	
BAIIA(A)	202	27	229	158	15	173	
Résultat net	58	—	58	(7)	—	(7)	
Exercices clos le 31 décembre :							
Production d'électricité (GWh) ⁽²⁾	5 973	2 047	8 020	5 617	683	6 300	
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	994	110	1 104	818	75	893	
Résultat d'exploitation	226	80	306	112	35	147	
BAIIA(A)	578	97	675	502	50	552	
Résultat net	115	—	115	8	—	8	
		Au 31 décembre 2023			Au 31 décembre 2022		
Total de l'actif	6 574	730	7 304	6 539	649	7 188	
Emprunts - solde du capital	3 327	437	3 764	3 346	328	3 674	

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS. Cette contribution est attribuable aux sites éoliens du secteur de l'Amérique du Nord et inclut des charges corporatives d'un montant de 2 M\$ au BAIIA(A) pour la période close le 31 décembre 2023 (2 M\$ au 31 décembre 2022).

⁽²⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

BAIIA(A)

Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles et représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les frais d'acquisition et d'intégration, les autres pertes (gains), la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces deux derniers étant regroupés sous *Autres*.

Le BAIIA(A) est utilisé afin de mesurer la performance financière de la Société.

Un rapprochement du BAIIA(A) avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit le résultat d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	2023			2022			Variation 2023 vs 2022	
	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Rapprochement ⁽¹⁾	Combiné	Consolidé	Combiné
Périodes de trois mois closes les 31 décembre :								
BAIIA(A)	202	27	229	158	15	173	44	56
Amortissement	(75)	(14)	(89)	(67)	(6)	(73)	(8)	(16)
Dépréciation	(20)	(1)	(21)	(82)	(4)	(86)	62	65
Autres gains	1	(1)	—	—	—	—	1	—
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(17)	17	—	(6)	6	—	(11)	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise	7	(7)	—	4	(4)	—	3	—
Résultat d'exploitation	98	21	119	7	7	14	91	105
Exercices clos les 31 décembre :								
BAIIA(A)	578	97	675	502	50	552	76	123
Amortissement	(293)	(58)	(351)	(295)	(24)	(319)	2	(32)
Dépréciation	(20)	(1)	(21)	(85)	(5)	(90)	65	69
Autres gains	1	2	3	2	2	4	(1)	(1)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entreprises associées	(59)	59	—	(37)	37	—	(22)	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part du résultat net d'une coentreprise	19	(19)	—	25	(25)	—	(6)	—
Résultat d'exploitation	226	80	306	112	35	147	114	159

⁽¹⁾ Inclut la contribution respective des coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

Marge brute d'autofinancement et flux de trésorerie discrétionnaires

La Société définit la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires :

	Consolidé			
	Périodes de trois mois closes les		Exercices closés les	
	31 décembre		31 décembre	
(en millions de dollars canadiens)	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	107	189	496	513
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	54	(48)	(51)	(110)
Marge brute d'autofinancement	161	141	445	403
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽¹⁾	(50)	(47)	(232)	(212)
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽²⁾	2	(1)	6	7
	113	93	219	198
Capital versé lié aux obligations locatives ⁽³⁾	(4)	(4)	(17)	(15)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁴⁾	(33)	(19)	(57)	(37)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation) ⁽⁵⁾	2	(2)	(6)	(12)
Frais de développement (aux résultats)	12	9	40	33
Flux de trésorerie discrétionnaires	90	77	179	167

⁽¹⁾ Inclus les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments et du prêt à terme CDPQ Revenu Fixe Inc.

⁽²⁾ Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2023, ajustement favorable de 6 M\$ composé principalement de frais d'acquisition, d'intégration et de transactions. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ajustement favorable de 7 M\$ composé principalement de frais d'acquisition et de transactions

⁽³⁾ Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction

⁽⁴⁾ Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

⁽⁵⁾ Les investissements en construction comprennent désormais les nouvelles immobilisations corporelles des actifs réglementés. Au cours du quatrième trimestre, un montant de 4 M\$ a été reclassé en nouvelles immobilisations corporelles en construction.

Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles et liquidités disponibles et financements autorisés

La Société définit la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles ainsi que les liquidités disponibles et financements autorisés comme suit :

	Consolidé	
	Au 31 décembre	
	2023	2022
(en millions de dollars canadiens)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	478	361
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les périmètres de financement de projets ⁽¹⁾	(388)	(279)
Découvert bancaire	(6)	(12)
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles	84	70
Facilités de crédit disponibles pour la croissance	463	424
Liquidités disponibles et financements autorisés	547	494

⁽¹⁾ Cette trésorerie peut être utilisée pour les opérations des projets respectifs, mais est soumise à des restrictions quant à l'utilisation à l'extérieur des projets en vertu des conventions de crédits.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, de BAIIA(A) et de flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux dates de mise en service des projets, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux soumissions pour de nouveaux projets de stockage et projets solaires, et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « a l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la Direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence, les taux de change et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, la capacité de financement de la Société, les risques reliés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2023..

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Renseignements :

MÉDIAS

Camille Laventure

Conseillère, affaires publiques et communications externes

Boralex inc.

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Stéphane Milot

Vice président, relations avec les investisseurs

Boralex inc.

514 213-1045

stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.